



## Fiche action n°17

### VALORISATION PLAQUETTES BOIS POUR LA CHAUFFERIE

#### Pourquoi ?

Toutes les coupes réalisées sur le patrimoine arboré constituent des ressources. Les parties importantes des grosses branches, et parfois des troncs lorsque ceux-ci ne peuvent être valorisés en bois d'œuvre, sont broyées en plaquettes. Celles-ci sont ensuite évacuées et transportées vers le site de stockage afin d'être utilisées comme combustible pour la chaufferie bois municipale.

Il s'agit d'un produit naturel et peu coûteux pour la production d'énergie. Les opérations de taille ne sont pas réalisées spécifiquement en vue d'alimenter la chaufferie ; aucune coupe d'arbre n'est effectuée dans ce but. Toutes les plaquettes produites proviennent exclusivement des interventions nécessaires à l'entretien et à la gestion du patrimoine arboré.

#### Objectifs :

- Sélection des troncs et branches à broyer
- Création d'un cahier des charges pour la fabrication des plaquettes
- Création d'une zone de stockage à l'abri des intempéries

#### Acteurs et actrices :

- Agents du service Patrimoine Végétal et Espaces publics
- Service Bâtiment de la Ville d'Orvault
- Entreprises de transformation de la ressource

*Cette fiche action se réfère à l'engagement n°20 de la charte métropolitaine des arbres de Nantes Métropole.*